

<https://collectiflieuxcommuns.fr/?236-science-et-democratie-j-m-levy>



Science et démocratie

- Documents extérieurs - Idéologies, mythes et fausses subversions - Mirages de la technoscience -



Date de mise en ligne : dimanche 6 septembre 2009

Copyright © Lieux Communs - Tous droits réservés

Texte tiré du Â« Monde de l'éducation Â» consacré à la Science (n°245, février 1997).

Le paradoxe démocratique

· par Jean-Marc Lévy-Leblond

Le grand projet des Lumières nous a longtemps laissé croire à une alliance naturelle et constructive entre science et démocratie. Mais ce n'était qu'un beau rêve dont nous commençons à peine à nous éveiller.

Le projet des Lumières ne manquait pas de grandeur. Contre les superstitions et les illusions qui bridait le progrès humain allait se dresser l'objectivité de la connaissance scientifique, dissipant sans retour l'ignorance asservissante. C'était bien à la science qu'il était demandé de cautionner la possibilité même d'une société libre, égale et fraternelle, en nous démontrant la « faisabilité », comme on dit aujourd'hui, d'un projet aussi utopique. Pour qui croirait qu'il s'agit là de caricatures inventées a posteriori, et schématisant à outrance l'esprit des Lumières, il vaut la peine de relire l'article « géomètre » de l'Encyclopédie, dû à d'Alembert : « On n'a peut-être pas encore prêté assez d'attention [à] l'utilité dont cette étude [de la géométrie], peut-être pour préparer comme insensiblement les voies à l'esprit philosophique et pour disposer toute une nation à recevoir la lumière que cet esprit peut y répandre. C'est peut-être le seul moyen de faire secouer peu à peu à certaines contrées de l'Europe le joug de l'oppression et de l'ignorance sous lequel elles gémissent. »

Parangon du progrès, la science était aussi celui de la démocratie. La république des savants offrait un modèle de cité idéale : égalitaire et juste, elle ne connaîtrait aucun privilège de rang ou de fortune ; les arbitrages s'y feraient par accord mutuel, les conflits s'y régleraient par le consensus. Les victoires y étant celles de la vérité et de l'objectivité, comment ne seraient-elles pas reconnues et acceptées par tous ? La « communauté scientifique » serait une sorte de Jérusalem laïque, montrant à toute l'humanité qu'il est possible d'instaurer des relations sociales transparentes et pacifiées. Ainsi le rapport entre science et démocratie semblait-il intrinsèque et constitutif.

Cette vision est désormais quotidiennement mise à mal par les faits. Querelles acharnées entre chercheurs, manquement à l'éthique scientifique, fraude dans les laboratoires, effets d'annonce spectaculaires et prématurés ; tout cela est désormais de notoriété publique. Il s'en faut pourtant que l'image idéale de la science en soit encore atteinte. Prévaut la conception selon laquelle il s'agit là de « dérapages », de « scandales », de « dérives », dont seraient coupables certains individus, mais qui ne sauraient mettre en cause la nature même de la cité scientifique.

On aboutit ainsi à une situation paradoxale. Au moment même où l'activité scientifique se révèle commune, marquée comme toutes les autres activités sociales par la primauté de l'économique, par la division du travail, par l'emprise des médias, s'en maintient une représentation fantasmatique, comme d'un monde à part, enclave de justice et de vérité. Le comble du paradoxe est atteint dès lors que cette conception tout angélique de la science la protège contre la soumission aux règles démocratiques générales. Comment comprendre autrement l'hégémonie à peu près totale dont jouissent médecins et biologistes au sein des divers comités d'éthique biomédicale, à commencer par le Comité national d'éthique. L'affaire du sang contaminé, suivie de celles de la « vache folle », de l'amiante, de l'hormone de croissance, a parfaitement illustré le découplage entre l'institution scientifique et la sphère du politique : les ministres « n'étaient pas au courant », « faisaient confiance aux experts », etc. Un tel statut d'extraterritorialité politique est sans exemple : même l'armée, de nos jours, est assujettie à un contrôle démocratique autrement plus serré.

La science, certes, a incarné des valeurs libératrices lors des combats de Galilée contre l'Eglise ou des encyclopédistes contre la tyrannie. Et l'établissement des premières formes d'Etat démocratiques coïncida avec l'institutionnalisation définitive et généralisée de l'activité scientifique.

Mais l'âpre bataille du siècle passé autour de la théorie darwinienne de l'évolution fut sans doute le dernier combat progressiste d'ampleur mené par une science bientôt passée du côté du pouvoir et tributaire de son soutien. Rien ne saurait mieux illustrer la dissolution de cette alliance entre science et démocratie que les rapports pour le moins ambigus de la science avec les totalitarismes du XXe siècle. Car il s'en faut que le milieu scientifique dans son ensemble ait été un foyer de résistance au communisme soviétique ou au fascisme hitlérien, ni que ces régimes aient étouffé la recherche. Bien au contraire, tant en URSS qu'en Allemagne nazie, certaines disciplines ont connu d'intenses développements, généreusement aidées et financées par les Etats antidémocratiques. Et l'on suivra avec intérêt les progrès scientifiques des Etats islamiques intégristes. Faut-il rappeler que, à l'apogée de la lutte entre les Alliés et l'Axe, la mise au point de l'arme nucléaire dans le cadre du projet Manhattan a résulté de l'organisation sous contrôle militaire, avec les strictes contraintes hiérarchiques et les règles de confidentialité afférentes, d'un projet technoscientifique à une échelle jusque là inconnue montrant que, même en démocratie, la technoscience n'a pas besoin de la démocratie ?

Aussi doit-on faire face au paradoxe qui mine l'idée d'une cohérence garantie entre projet démocratique et quête scientifique. Si la science était source de cette vérité universelle et de cette objectivité absolue à laquelle elle a prétendu, loin de fonder l'idée démocratique, elle en démontrerait l'inanité. Les thuriféraires de la science ont assez insisté eux-mêmes sur la nature censément intrinsèque de sa vérité, indépendante de toute subjectivité, individuelle ou collective. C'est en refusant la domination de la doxa que la science est censée produire du vrai incontestable : on peut avoir raison contre tous, et finir par les en convaincre -non par le débat, mais par la preuve. On ne vote pas pour décider de la validité d'un théorème, et les lois physiques ne sont pas soumises à ratification. Rien, donc, de moins démocratique.

Le débat démocratique est en effet une technique de décision sociale, qui ne prend son sens et sa force qu'une fois admise la large ignorance où nous sommes des tenants et aboutissants de nos comportements collectifs. La vision illuministe de la science, sa conception dogmatique, conduisent tout naturellement non au pari démocratique, avec son insécurité permanente, mais à la tranquillité du despotisme éclairé : nul hasard historique dans les relations étroites de Diderot et de Voltaire avec Catherine II de Russie et Frédéric II de Prusse. On peut aussi relire Renan qui en mai 1871 (pendant la Commune) écrivait : [...] « Si l'on veut imaginer quelque chose de solide, il faut concevoir un petit nombre de sages tenant l'humanité par des moyens qui seraient leur secret et dont la masse ne pourrait se servir, parce qu'il supposerait une trop forte dose de science abstraite. » Mais la science - mieux vaut s'en réjouir que le déplorer - n'est pas cette source sacrée et infaillible de la vérité théorique et de l'efficacité pratique. Aucune essence épistémologique ne la prémunit contre la multiplicité des contingences et contradictions de toute activité sociale. La spécificité de ses buts et de ses méthodes est assez incontestable pour qu'il ne soit en rien nécessaire de la séparer des autres faits et gestes de la cité. Si la question de la validité de ses résultats garde un sens autonome et interne à ses pratiques, il n'en va pas de même quant à la pertinence de ces mêmes résultats, au choix de ses orientations, aux formes de son organisation, à l'intérêt de ses acteurs (et à leurs intérêts). Elle est soumise à l'emprise directe de l'économique, du social, du politique et de l'idéologique. Or cette reconnaissance de l'absence d'autonomie de l'activité scientifique sape l'illusoire caution théorique du projet démocratique et dissipe le paradoxe conceptuel auquel il se heurtait.

Si la science ne peut plus prétendre inspirer ou guider la démocratie, elle ne peut plus non plus lui être un obstacle. Que le choix démocratique aujourd'hui ait besoin, sur nombre de questions, d'informations scientifiques ou de moyens techniques, rien de plus évident. Oui c'est la recherche scientifique qui nous a alerté sur l'effet de serre, l'hiver nucléaire, le sida, etc. Mais c'est elle aussi qui se révèle incapable de conclure rapidement et assurément à l'étendue, aux causes et aux remèdes de ces dangers. Constatons ses limitations au lieu d'en attendre des miracles, puis de lui reprocher son impuissance. L'illusion de l'expertise ainsi dissipée éloigne la tentation de l'expertocratie,

forme moderne du despotisme (prétendument) éclairé.

Reconnaissons enfin que, devant nous prononcer en relative méconnaissance de cause, la démocratie, c'est le pari que la « moins pire » des solutions est de le faire collectivement et d'assumer ensemble les risques de ces décisions. Au principe du projet démocratique, cet énoncé de Blandine Barret-Kriegel que « la conscience prime la compétence ». Il est curieux de constater les résistances que rencontre cette idée, dès lors qu'elle concerne le champ technoscientifique. Oui, admet-on, il faudrait que l'on puisse décider démocratiquement de l'évolution du programme électronucléaire, contrôler démocratiquement le développement du génie génétique - mais la masse profane serait trop loin du niveau de compétence requis pour pouvoir raisonnablement se prononcer. On ne me soupçonnera pas de négliger l'importance d'un vigoureux développement de la culture collective en matière de science et de technique... Il ne peut être question pour autant d'y subordonner le principe d'un droit de regard et de décision en matière de technoscience, appartenant à la société tout entière, telle quelle, profane et (relativement) ignorante. On n'exige pas des citoyens un brevet de théorie constitutionnelle avant de les laisser voter, ni des jurés de cour d'assise un certificat d'aptitude au droit criminel avant de les consulter. Loin que l'accroissement du niveau général de culture scientifique et technique de la société soit un préalable à l'extension du projet démocratique à la technoscience, c'est, tout à l'inverse, cette extension qui stimulera cet accroissement : c'est la primauté accordée à la conscience qui développera la compétence.

Exiger que l'activité technoscientifique soit désormais explicitement gouvernée par le choix démocratique n'équivaut certes pas à légitimer toute intervention politique arbitraire dans son organisation et son développement. Mais ce n'est qu'en acceptant de se plier à la règle commune, et en renonçant à leur privilège d'extraterritorialité politique (dans les faits bien menacé, d'ailleurs !) que les acteurs de la science et de la technique trouveront les alliances sociales qui leur permettront de sauvegarder la relative autonomie et de retrouver le soutien collectif qui leur sont indispensables. Ils n'ont pas d'autre choix s'ils veulent éviter de devenir, comme Brecht le fait dire à Galilée dans une prophétie autocritique, « une race de nains inventifs » au service de cette nouvelle forme d'organisation politique que serait, symétrique et équivalente au despotisme éclairé, la démocratie éteinte.